

16/05/2024

Lettre de mission du Groupe d'étude « Archipel » – Projet à soumettre à l'AG du 8 juin 2024

La communauté de L'Arche à Strasbourg a ouvert ses portes en octobre 2017, en s'appuyant à la fois :

- sur une expérience historique de vie communautaire, qui prenait le plus souvent la forme d'une vie partagée à plein temps, au sein d'établissements médico-sociaux,
- et sur un modèle économique innovant qui lui, ne reposait pas sur un établissement, mais sur un service à domicile «intégré», financé par des PCH mutualisées.

Aujourd'hui, nos trois maisons sont devenues des «habitats inclusifs», reconnus comme tels par les pouvoirs publics. Ces habitats ont trouvé leur place dans l'écoquartier Danube avec lequel nous partageons la vie des «Pot'irons». Les maisons sont conçues pour des personnes célibataires, dont la plupart partagent quotidiennement la vie communautaire : des personnes en situation de handicap, des salariés, et des jeunes en service civique. D'autres partagent cette vie de façon « intermittente » : des salariés vivant à l'extérieur, des étudiants, voire même certains bénévoles.

Mais depuis quelques temps, nous sommes sollicités par des habitants, actuels ou potentiels, avec ou sans handicap, qui souhaiteraient vivre de façon plus autonome ou en couple, tout en s'inscrivant dans une vie partagée à géométrie variable.

C'est l'émergence de cette demande qui a conduit notre Conseil d'Administration à proposer une réflexion sur de nouvelles formes d'habitat inclusif, conformément au dernier mandat convenu avec L'Arche en France pour notre association. Le contexte nous a aussi semblé favorable, avec l'apparition du dispositif d'Aide à la Vie Partagée, de la PCH autonomie, de l'appui de pouvoirs publics très soutenant, et de partenaires de l'aménagement urbain et du logement social très favorables.

En concertation avec L'Arche en France et l'équipe de direction, nous avons décidé d'aborder cette réflexion de la façon la plus ouverte, en nous interrogeant d'abord sur notre vision et nos rêves à échéance de 5 ou 10 ans. Une première journée de travail avec une cinquantaine de participants le 2 septembre 2023 a d'abord fait ressortir 5 « rêves ». Sur cette base, nous avons ensuite consulté largement, d'abord au sein de notre association, mais aussi à l'extérieur.

Ces consultations ont fait ressortir une tendance assez nette, confirmant les besoins exprimés ci-dessus : des appartements « satellites », autour d'un lieu de vie modulaire et intergénérationnel.

Une 2^e journée de coconstruction le 16 mars, avec à nouveau une cinquantaine de parties prenantes de notre association, a confirmé ce choix, et précisé les attentes :

- Un projet situé à proximité du quartier Danube, du tram et des commerces, regroupant des « voisins bienveillants » autour d'un foyer semblable à ceux du passage de la Gosseline
- Un ensemble regroupant un nombre assez limité de logements (une vingtaine), pas nécessairement tous dans le même immeuble
- Si (par exemple) le foyer occupait 12 logements et les voisins bienveillants 8 logements satellites à proximité, il faudrait aussi pouvoir choisir ces derniers
- Ces voisins pourraient réunir des profils diversifiés, y compris des familles (et peut-être même des familles de personnes accompagnées vivant dans le foyer ?)
- Ces voisins devraient disposer d'une autonomie suffisante, même si parmi eux certaines personnes en situation de handicap pourraient être accompagnées par L'Arche à Strasbourg afin d'aller vers une vie plus autonome et réunir autant qu'il sera possible les conditions d'une vie d'adulte
- Certains de ces voisins pourraient aussi partager un logement en colocation
- Les logements devront répondre à des besoins évolutifs, et la montée en charge du projet être progressive
- La possibilité pour les habitants d'alterner ou de choisir entre vie communautaire et vie de quartier, en disposant de locaux ou d'espaces (jardins) partagés dont le format reste à définir. A noter que la proximité entre le GEM, les Pot'irons et les bureaux doit être préservée, place Andrée Viollis. Certaines de leurs activités pourront, ponctuellement, être délocalisées auprès de l'ensemble Archipel.

C'est la réponse à ces attentes que le groupe projet « Archipel » aura pour mission d'étudier, afin d'en examiner la faisabilité dans toutes ses dimensions :

- Le projet urbanistique et architectural, incluant des logements et des espaces partagés
- Le montage locatif financier, juridique et administratif (locations, sous-locations, logements aidés, ...)
- Le profil des habitants, les modalités de sélection, d'entrée, et de sortie éventuelle de cet habitat
- Les services partagés, l'aide à l'autonomie, la vie sociale partagée
- Le modèle économique global, assurant le fonctionnement, avec un calendrier de montée en charge
- L'inscription de cet ensemble dans la vie communautaire de L'Arche à Strasbourg

Le groupe travaillera donc à l'élaboration d'un livrable qui pourra comporter 2 volets principaux :

- étude de faisabilité et cahier des charges de l'architecture et de la gestion locative
- étude de faisabilité et cahier des charges de la vie autonome et partagée

Les membres du groupe pressentis à ce jour sont les suivants :

- Jean-Pierre Coué (vice-président de L'Arche à Strasbourg) en tant qu'animateur du groupe (avec Tobias)
- Tobias Gerken (directeur de L'Arche à Strasbourg)
- André Lefèvre (président de L'Arche à Strasbourg)
- Ernesto Ceconello (trésorier de L'Arche à Strasbourg)
- Alain Chiesa (directeur des opérations à la SERS)
- Caroline Mange (chef de projet à la SERS)

et si possible, et/ou sous réserve de confirmation de leur part :

- Nathalie Texier (directrice d'Amitel)
- un représentant de la CEA
- un membre de la commission immobilière de L'Arche en France
- un membre de l'équipe de l'Arche à Strasbourg, à désigner par Tobias, selon les besoins
- ... (la liste peut encore être complétée)

Il reste deux enjeux importants à ne pas perdre de vue :

- Associer l'ensemble de la communauté au suivi et à l'appropriation de cette étude (Tobias)
- Associer les partenaires extérieurs et notamment les pouvoirs publics (André, Tobias, ou le groupe Archipel)

Il sera régulièrement rendu compte au CA de L'AaS et au responsable régional de L'AeF de l'avancement des travaux.

Le rythme de travail du groupe, et l'échéance des livrables restent à définir.